

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi



MINISTÈRE DE L'ELEVAGE ET DES PRODUCTIONS ANIMALES

**Lancement officiel de la Campagne nationale de la
Campagne de Vaccination du Cheptel 2023-2024**

Ranéro, le 23 septembre 2022

**Allocution de Monsieur Amadou BA, Premier
Ministre, Ministre de l'Elevage et des Productions
animales**

- **Mesdames, Messieurs, les Ministres ;**
- **Mesdames, Messieurs les Honorables Députés ;**
- **Monsieur le Gouverneur de la Région de Matam ;**
- **Monsieur le Préfet de Ranérou ;**
- **Monsieur le Président du Conseil départemental de Ranérou ;**
- **Monsieur le Maire de Ranérou ;**
- **Mesdames, Messieurs les Elus locaux de la région de Matam;**
- **Monsieur le Président du Conseil de l'Ordre des Docteurs vétérinaires du Sénégal ;**
- **Messieurs des Directeurs et Coordonnateurs nationaux de Projets ;**
- **Mesdames, Messieurs les Chefs des Services régionaux et départementaux de l'Elevage ;**
- **Mesdames, Messieurs les Représentants des Organisations Professionnelles d'Eleveurs ;**
- **Mesdames, Messieurs les Représentants de la presse ;**
- **Chères populations de la Région de Matam ;**
- **Eleveurs de toutes les régions du Sénégal,**
- **Distingués invités,**

C'est un réel plaisir pour moi de présider aujourd'hui, le lancement officiel de la Campagne nationale de Vaccination du Cheptel 2023-2024 à Ranérou, en plein cœur de la zone sylvopastorale.

Je voudrais à l'entame de mon propos, au nom de Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République du Sénégal, remercier les représentants des Ministres chargés de l'Elevage de la Gambie, de la Guinée-Bissau, et de la Mauritanie d'avoir bien voulu honorer de leur présence cet important événement. Cela témoigne de l'intérêt commun que nous portons ensemble à la protection sanitaire de notre cheptel et à l'approche régionale dans la lutte contre les maladies animales transfrontalières.

Je voudrais également remercier les Autorités administratives, les Elus locaux, le Président du Conseil départemental et le Maire de de Ranérou, et les populations, d'avoir bien voulu honorer de leur présence cette importante cérémonie très colorée qui témoigne de la diversité culturelle de la région de Matam.

Mesdames, Messieurs ;

Comme vous le savez, l'importance de l'Elevage dans nos économies nationale et régionale n'est plus à démontrer.

Le secteur mobilise plusieurs millions de familles et joue un rôle majeur dans la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté. C'est pourquoi, il est indispensable d'assurer la protection sanitaire de ce cheptel contre les maladies, en particulier celles qui sont jugées prioritaires à travers l'organisation de campagnes annuelles de vaccination.

Cet acte simple au demeurant, que j'ai eu à poser symboliquement, représente l'acte médical le plus important pour préserver ce riche patrimoine et son développement dans des conditions optimales de bonne santé animale.

Cette campagne jadis exclusivement menée par les agents du Service public, a été étendue depuis 1997 aux vétérinaires privés avec l'instauration du mandat sanitaire, pour permettre de toucher le plus grand nombre d'animaux.

Grâce à la campagne de vaccination, le Sénégal a réussi à éradiquer la peste bovine en 2005 auprès de l'Organisation mondiale de la Santé animale (OMSA).

C'est l'occasion pour moi de rendre à nouveau un vibrant hommage aux vaillants agents, aux éleveurs, aux pouvoirs publics et aux partenaires au développement qui ont grandement contribué à l'éradication de cette redoutable maladie.

Ces dernières années, la Campagne nationale de Vaccination a concerné cinq (05) maladies prioritaires à savoir : la peste des petits ruminants, la péripneumonie contagieuse bovine, la dermatose nodulaire contagieuse bovine, la peste équine et la maladie de Newcastle, un programme très ambitieux eu égard à nos moyens.

Mesdames, Messieurs ;

Au terme de la Campagne nationale de Vaccination 2023, au total,

- 5 035 850 ovins et caprins ont été vaccinés contre la peste des petits ruminants,**
- 2 128 968 têtes vaccinées contre la dermatose nodulaire contagieuse bovine,**
- 2 041 084 têtes vaccinées contre la péripneumonie contagieuse bovine,**

- La vaccination contre la peste équine a concerné 256 824 chevaux alors que celle concernant la volaille traditionnelle n'a touché que 389 785 têtes.

Ces résultats ne sont pas encore à la hauteur de nos attentes mais des progrès notoires ont été accomplis par rapport à la Campagne nationale de Vaccination 2022. Je saisis l'opportunité qui m'est offerte pour féliciter l'ensemble des acteurs et reste persuadé que les mesures pertinentes prises à l'issue de l'Atelier Bilan de la Campagne de Vaccination contribueront davantage à améliorer les résultats.

Mesdames, Messieurs ;

Pour accompagner la mise en œuvre de notre Programme national stratégique de contrôle et d'éradication de la peste des petits ruminants, le Projet d'appui au contrôle et à l'éradication de la maladie, financé par la Coopération suisse et piloté le Centre régional de Santé animale de la CEDEAO, a mis à la disposition Ministère de l'Elevage et des Productins animales, un lot de vaccins, d'équipements divers, de médicaments vétérinaires et de consommables. Je saisis cette occasion pour témoigner à la CEDEAO et à la Coopération suisse au nom du Gouvernement du Sénégal toute ma gratitude.

En outre, des véhicules et des motocyclettes acquis dans le cadre du Projet PRAPS-2 compléteront les moyens logistiques existants.

Par ailleurs, il me plaît de rappeler qu'une solution durable a été trouvée pour un approvisionnement correct en vaccins à travers la signature d'une Convention tripartite entre le Ministère des Finances et du Budget, le Ministère de l'Elevage et des Productions animales et l'Institut sénégalais de Recherches agricoles.

Une autre convention signée entre le Ministère des Finances et du Budget, le Ministère de l'Elevage et des Productions animales et l'Ordre de Docteurs vétérinaires du Sénégal permet également un paiement régulier du mandat sanitaire.

Mesdames, Messieurs.

Pour la Campagne nationale de Vaccination 2023-2024, le Programme de Renforcement de la Protection zoosanitaire financé par le budget de l'Etat a été doté d'un montant de 1 000 000 000 de FCFA, appuyé par les projets PRAPS-2, PCAE et PDEPS en vue d'attendre les objectifs de vaccination ci-après :

- **5 300 000 d'ovins et de caprins contre la peste des petits ruminants ;**
- **2 300 000 bovins contre la dermatose nodulaire contagieuse bovine et la péripneumonie contagieuse bovine ;**
- **300 000 équins contre la peste équine ;**
- **2 300 000 volailles traditionnelles contre la maladie de Newcastle**

Mesdames, Messieurs ;

Je voudrais aussi saisir l'opportunité qui m'est offerte pour réitérer à nouveau toute ma gratitude à nos honorables hôtes, à l'OMSA, la FAO, le Bureau interafricain des Ressources animales de l'Union africaine, la Banque mondiale, l'Union européenne, la Banque islamique de Développement, la Banque africaine de Développement et la CEDEAO pour le soutien apporté à notre pays en matière de renforcement des capacités des Services vétérinaires et de lutte contre les maladies animales transfrontalières.

Je voudrais également remercier les Autorités administratives, les Services centraux et déconcentrés de l'Elevage, l'Institut sénégalais de Recherches agricoles, l'Ordre des Docteurs

vétérinaires du Sénégal, l'Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires, l'ONG HEIFER, les Organisations professionnelles d'Eleveurs et le Syndicat, pour leur accompagnement dans la conduite de nos missions.

Mesdames, Messieurs ;

Le défi de la lutte contre les maladies animales est à notre portée. En effet, l'éradication de la peste bovine en 2005 nous conforte dans notre position.

Je saisis cette occasion pour lancer un appel en direction des Services déconcentrés pour la mutualisation des moyens et des Organisations professionnelles d'Eleveurs pour une mobilisation de leurs bases autour des caravanes de sensibilisation sur la prévention contre les maladies animales. Car, il vaut mieux prévenir que guérir dit l'adage, et que la santé de nos populations reste en partie tributaire de celle du bétail que nous consommons.

Mesdames, Messieurs ;

Le Chef de l'Etat, son Excellence Monsieur Macky SALL, à travers sa présence au lancement de la Campagne nationale de

Vaccination du Cheptel à Koung-Koung Sérère en 2013, la rencontre avec les éleveurs à Dolly en 2013 et les célébrations annuelles des Journées nationales de l'Élevage de 2014 à 2022 démontrent de la plus belle manière son attachement au secteur de l'Élevage et sa conviction quant au rôle prépondérant qu'il peut jouer pour le développement économique et social de notre pays.

Il nous appartient maintenant, autorités politiques, administratives, techniciens, éleveurs, tous ensemble d'être à la hauteur de cette confiance placée dans notre Secteur et de travailler en parfaite synergie et harmonie afin de relever les multiples défis qui nous interpellent.

Pour conclure, au nom de son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République du Sénégal, je déclare ouverte, la Campagne nationale de Vaccination du Cheptel 2023-2024 et vous souhaite pleins succès.

Je vous remercie de votre aimable attention.